

La prophétie des grenouilles

TEXTE : JEAN-BAPTISTE GANDON

Si le soleil se lève à l'aube, les experts en arbres de l'agence Aubépine n'ont pas attendu que les premiers immeubles de la Courrouze sortent de terre pour agir. Force est de constater que l'une des chevilles ouvrières du projet d'écoquartier a la main particulièrement verte.



« Au démarrage du projet d'écoquartier, il y a quinze ans, le site de la Courrouze était clos, surveillé par un dispositif de caméras. Pas d'intrus à déplorer, même si le gardien des lieux nous a raconté les nuits passées à observer le train-train des blaireaux et des renards. » Difficile d'imaginer que l'espace évoqué par le directeur Pierre Bazin plante son décor quelque part en ville, en bordure de rocade...

Agence d'ingénierie regroupant des agronomes, des géographes et des experts en horticulture, Aubépine s'est rapidement piquée au jeu de l'aménagement urbain : « Nous nous sommes frottés à la complexité de la ville. Notre chance sur ce projet est d'avoir pu travailler en amont, sur un espace encore en friche. Cet ordre des choses relève du bon sens, mais n'est pas toujours la règle. » Au commencement était la friche, donc : une immense réserve de 150 ha laissée à l'abandon sur les ruines d'un site militaire, au lendemain de la guerre. Une aubaine pour Aubépine : « c'était il y

a quinze ans déjà ! Nous avons été associés au recensement de l'existant, et notamment à l'inventaire des milliers d'arbres du site. » Avec dans un coin de la tête, l'idée de n'être ni trop verts, ni trop gris, mais pragmatiques.

RELEVER LE PARI DE LA DENSITÉ

« Aucun pied n'a foulé ce sol pendant plus de 50 ans. » Le temps nécessaire pour que la nature y reprenne ses droits : « nous y avons par exemple découvert une petite forêt de chênes. Surtout, nous avons pu anticiper le programme immobilier pour définir des espaces naturels intéressants, en surface et dans le sol. » Soient 40 ha de zones vertes au total, presque un tiers de la superficie du quartier. « La règle, bien sur, est qu'on ne construise pas sur ces domaines réservés. Avec pour corollaire, le défi un peu fou d'aménager autour de ces arbres. Au final, on a un peu

fait de la dentelle, spécimen par spécimen », sourit Pierre Bazin. « La procédure d'inventaire a été assez simple : nous les avons numérotés, puis renseigné l'espèce, calculé le diamètre du tronc et de la houppes, estimé leur état de santé... Nous avons essayé d'être honnêtes dans notre démarche en ne cherchant pas à conserver à tout prix un arbre qui ne pouvait pas l'être. Même si il s'agit d'un écoquartier, La Courrouze n'est pas un arboretum. En toile de fond, le pari à relever est celui de la densité, c'est-à-dire mettre beaucoup de gens au même endroit. Ici, le choix de construire en hauteur - des immeubles de dix étages en moyenne - permet de libérer beaucoup d'espace. » Et Pierre Bazin d'ajouter : « À terme, c'est tout Rennes qui sera concerné par cette problématique. »

NOIR PARADOXE

Chênes, bouleaux et trembles plantent aujourd'hui le décor du nouveau quartier rennais. Si le vert prédomine, La Courrouze est pourtant vite rattrapée par une noire réalité : « L'extrême pollution du site. Métaux lourds, plomb, arsenic, mercure, pyralène... Vous avez ici la parfaite panoplie du petit empoisonneur. » Évidemment, qui dit éco-quartier dit décontamination du site : « au contraire, les parties vertes n'ont pas été dépolluées, on aurait tué tout le milieu naturel. Par contre, ces zones sont fermées au public, ou praticables via des chemins balisés, comme le parc boisé. » Telle est la loi de la jungle urbaine, dirons-nous. Face à cette réalité, chacun essaye de faire au mieux. Démolir puis valoriser les matériaux de construction, par exemple : « cela a été fait avec le béton des murs abattus, recyclé en circuit court sur les chaussées et les trottoirs du quartier. Ces réflexes sont assez nouveaux, mais c'est un bon début. »

Au fait, pourquoi Aubépine ? « Il y a de nombreuses raisons à ce choix. La principale est que cet arbuste a été jadis planté à des millions d'exemplaires pour délimiter les parcelles de terre, en Angleterre (enclosure act) et en France. Il est le symbole de l'aménagement. » Heureux retour de ganivelle* : le come-back des rainettes dans les mares du nouveau quartier rennais : « Pendant plus de dix ans, je n'ai pas entendu le coassement d'une grenouille à la Courrouze. Jusqu'il y a une paire d'années. » Un cri de victoire pour Pierre Bazin.

www.aubepine.fr

*clôture formée par l'assemblage de lattes de bois



La surface foliaire d'un arbre peut atteindre le double de la surface du parc des Gayeulles !



La folie foliaire

Voici l'extrait d'un texte de Francis Hallé : « Nous, humains, avec nos 2 m² de peau, sous-estimons la surface de l'arbre. Pour la calculer, il faut mesurer chaque feuille recto verso, ajouter la surface du tronc, des branches et rameaux, des racines longues et fines et des poils absorbants, sans oublier les poches dans l'écorce. Un arbre feuillu de 15 m occupe au total 200 ha, l'équivalent de Monaco. Il double de poids quand il est mouillé. Toute cette surface respire, nous fait respirer... »

